



# Lettre économique d'Algérie

N° 68 – février 2018 (01/03/18)

© DG Trésor

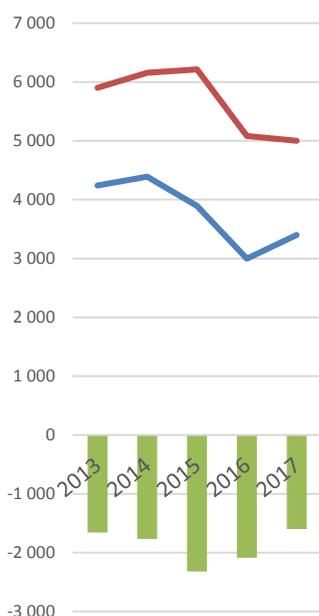
## Economie

### Les échanges commerciaux entre la France et l'Algérie en 2017 selon les douanes françaises

Principaux fournisseurs de l'Algérie	MEUR	Evolution 2016/2017	Part de marché
Chine	7353	1,2%	18,1%
France	3801	-10,0%	9,3%
Italie	3322	-19,2%	8,2%
Allemagne	2845	6,2%	7,0%
Espagne	2768	-12,3%	6,8%
Turquie	1768	3,2%	4,3%
USA	1607	-20,8%	4,0%
Corée du Sud	1482	53,4%	3,6%
Argentine	1343	13,7%	3,3%
Brésil	1216	13,6%	3,0%

Source : douanes algériennes

#### Structure des échanges commerciaux en 2017 (MEUR)



Source : douanes françaises

Le montant total des échanges (importations et exportations) s'est élevé à 8,4 Mds EUR, en augmentation de 3,7% par rapport à 2016.

#### ❖ Exportations françaises vers l'Algérie

Les exportations françaises en Algérie enregistrent une légère baisse de 1,8% en 2017 par rapport à 2016 et s'établissent à 5 Mds EUR. Cette baisse est imputable à 1) la diminution des exportations de céréales de 1,4% (à 616 MEUR, premier poste d'exportation) et des produits pharmaceutiques de 9,5% (à 529 MEUR, deuxième poste d'exportation) et 2) des reculs importants sur les postes à plus faibles valeurs tels que les machines pour l'extraction et la construction (-34% à 65 MEUR) ; les tubes et tuyaux en aciers (-78% à 34 MEUR, du fait des licences d'importations) ; ou encore les parfums et produits pour la toilette (-33% à 66 MEUR). Néanmoins, les postes importants ont affiché des hausses : les véhicules (+27% à 497 MEUR), les produits du raffinage du pétrole (+200% à 378 MEUR), les produits laitiers (+12% à 136 MEUR) et les aliments homogénéisés et diététiques (+10% à 111 MEUR). En valeur, l'Algérie est le 18<sup>ème</sup> pays de destination des exportations françaises. La France demeure le 2<sup>ème</sup> fournisseur de l'Algérie avec une part de marché de 9,3% selon les douanes algériennes (10,2% en 2016).

#### ❖ Importations françaises depuis l'Algérie

Les importations françaises en provenance d'Algérie ont affiché une augmentation de 13,1% par rapport à 2016 et s'élèvent à 3,4 Mds EUR. A l'image de la structure des exportations algériennes, elles sont composées à 94% d'hydrocarbures et de produits dérivés. L'augmentation de la valeur des importations est donc majoritairement le résultat de la remontée des cours du pétrole (le prix du baril de Sahara Blend a été en moyenne de 54,8 USD/bbl en 2017 contre 43,4 USD/bbl en 2016). Plus précisément, les importations en pétrole brut (51% des importations totales) ont augmenté de 40%, à 1,7 Md EUR tandis que les importations de gaz naturel (23% des importations) ont diminué de 26,4% et s'établissent à 778 MEUR. Les produits du raffinage du pétrole ont augmenté de 50,2%, à 600 MEUR. Les engrais et composés azotés, 4<sup>ème</sup> poste d'importation depuis l'Algérie et 1<sup>er</sup> hors hydrocarbures ont enregistré une baisse de 21,8% à 126 MEUR. En valeur, l'Algérie est le 32<sup>ème</sup> pays d'origine des importations françaises. Selon les douanes algériennes, la France est désormais le deuxième client de l'Algérie en absorbant 13% de ses exportations totales (quatrième en 2016 avec 11,1%).

#### ❖ Solde commercial bilatéral

L'excédent commercial français évolue à la baisse en 2017, à 1,6 Md EUR, soit -23,4% par rapport à la même période l'année précédente (2,1 Mds EUR). L'Algérie est désormais le sixième excédent commercial de la France (cinquième en 2015).



**Economie**

**Le président du Medef et sa délégation se sont rendus à Alger les 7 et 8 février**



De gauche à droite : Ali Haddad, président du FCE, Xavier Driencourt, ambassadeur de France en Algérie et Pierre Gattaz, président du Medef

Pierre Gattaz, président du Medef s'est rendu à Alger entre le 7 et le 9 février. Il était accompagné d'une soixantaine de chefs d'entreprises (tous secteurs confondus) dont Jean Louis Chaussade, directeur général de SUEZ et président du comité Algérie du Medef. La dernière visite du Medef en Algérie remontait à 2011.

M. Gattaz a pu s'entretenir avec le Premier ministre algérien, Ahmed Ouyahia, le Ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, le Ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi et son homologue, Ali Haddad, président du Forum des chefs d'entreprises (FCE). A l'issue de ces rencontres, trois accords ont été signés : i) un accord portant création d'un Conseil d'affaires algéro-français ii) un mémorandum d'entente entre le JIL FCE et l'AGYP du Medef (*Active Growth and Young Program*) pour approfondir la coopération bilatérale dans les secteurs du numérique, de la jeunesse et de l'entrepreneuriat iii) un mémorandum d'entente entre le groupe de communication Hopscotch et des partenaires algériens pour la création d'une nouvelle agence de communication sur le marché algérien et iv) un protocole d'entente entre Engie et Sonatrach dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

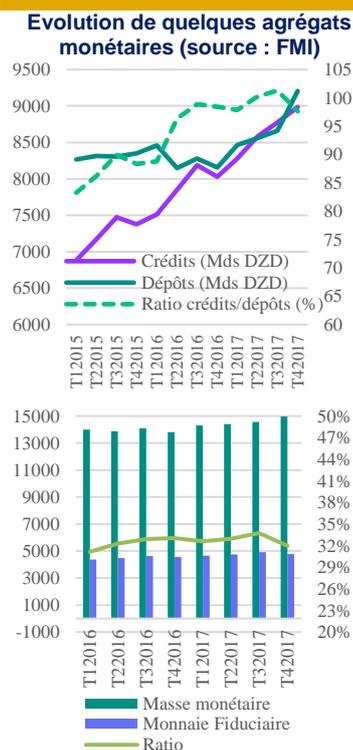


Rencontre entre Pierre Gattaz et le Premier ministre algérien, Ahmed Ouyahia

Dans son allocution à l'occasion de la rencontre d'affaires FCE-Medef, M. Yousfi a affiché son soutien à la coopération bilatérale, tout en invitant les acteurs économiques français à se montrer patients et à ne pas reculer face aux difficultés, alors que les pays concurrents font preuves d'une forte agressivité. Quant au président du MEDEF, il a souligné les opportunités en termes d'investissements mixtes. Il a aussi ajouté que pour accompagner l'Algérie dans son processus de diversification certains signaux étaient attendus, en faisant référence aux restrictions aux importations, au paiement des créances détenues par l'Etat sur les entreprises, aux procédures liées au rapatriement des dividendes et à la règle du 51/49.

**Economie**

**Discours du gouverneur de la Banque d'Algérie sur les indicateurs monétaires en 2017**



Le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, est intervenu devant l'Assemblée populaire nationale pour présenter les tendances monétaires et financières en 2017.

Sur le plan monétaire, la masse monétaire (M2) aurait augmenté de 6% sur les trois premiers trimestres 2017 après une quasi-stagnation en 2015 (0,13%) et 2016 (0,79%). Cette hausse est le fait de l'augmentation des dépôts (7% pour les dépôts à vue et 5,5% pour les dépôts à terme) et de la monnaie fiduciaire (7,2%). Selon le FMI, la masse monétaire aurait augmenté de 8,3% sur l'ensemble de l'année. L'accélération au dernier trimestre 2017 s'explique essentiellement par la mise en place du financement non conventionnel par la Banque Centrale. Quant à la monnaie fiduciaire, elle représenterait près de 32% de la masse monétaire en 2017 (32,6% en 2016), soit 4675 Mds DZD. M. Loukal a précisé que plus du tiers de cette monnaie fiduciaire serait thésaurisée par les agents économiques tandis que le reste circulerait dans la sphère informelle.

Dans le secteur bancaire, les dépôts auprès des banques auraient augmenté pour atteindre 9602 Mds DZD fin 2017 (augmentation des dépôts du secteur public de 9,3% et du secteur privé de 4,2%). Parallèlement, les crédits accordés à l'économie auraient augmenté de 12,3% sur l'année (contre 8,7% en 2016), les encours atteignant ainsi 8883 Mds DZD. Le secteur public absorberait 48,6% des encours (4237 Mds DZD, +7,2% par rapport à 2016) et le secteur privé 51,4% (4426 Mds DZD, +11,9% par rapport à 2016). Le ratio crédits/dépôts serait désormais de 97% contre 87,1% en 2016. Par ailleurs, les crédits accordés à l'Etat auraient augmenté de 39,2% en 2017, s'élevant ainsi à 3735 Mds DZD.



## Economie

### L'Observatoire de l'émergence en Afrique publie la première édition de son indice d'émergence

Le rapport définit l'émergence comme « un processus de transformation économique soutenue qui se traduit par des performances aux plans social et humain et qui prend place dans un contexte politique et institutionnel stable susceptible d'en assurer la soutenabilité ».

#### Classement des pays d'Afrique du Nord

	Algérie (14 <sup>ème</sup> )	Egypte (12 <sup>ème</sup> )	Libye (40 <sup>ème</sup> )	Maroc (10 <sup>ème</sup> )	Tunisie (8 <sup>ème</sup> )
Moyenne générale	51,6	53,1	41,4	54,6	55,2
Politique	28,2	27,6	16,2	44,3	33,6
Economique	42,2	54,9	27,9	55,5	54,1
Développement humain	49,6	51,1	51,7	42	49,1
Société	86,4	78,8	69,8	76,7	83,9

Source : OBEMA

L'Observatoire de l'émergence en Afrique (OBEMA) a publié son l'indice de l'émergence en Afrique pour l'année 2017, première édition de celui-ci.

L'indice (noté de 0 à 100) est utilisé pour classer les pays en fonction de leur stade de développement selon quatre indicateurs : politique, économique, développement humain et société. Les pays africains sont répartis en quatre tranches de développement : la première est nommée « émergent » (11 premiers pays du classement) désignant les pays engagés dans un processus de développement économique avancé et une structure institutionnelle et politique stable ; la deuxième, « seuil » désigne les pays qui se trouvent juste avant le stade d'émergence. L'Algérie (14<sup>ème</sup> au classement) se situe dans cette catégorie ; la troisième, « potentiel » englobe les pays présentant toutes les ressources et capacités nécessaires pour atteindre le stade de l'émergence mais qui ne les exploitent pas encore ; et la quatrième est nommée « autre » pour les pays les moins avancés.

Ainsi, sur l'indice global, l'Algérie est classée 14<sup>ème</sup> sur les 54 pays africains répertoriés avec un score de 51,6 alors que la Tunisie est classée 8<sup>ème</sup> avec un score de 55,2 et le Maroc 10<sup>ème</sup> avec 54,6. Sur l'ensemble du continent, la moyenne est de 45,5.

Sur le premier sous-indicateur (politique), qui prend notamment en compte la stabilité démocratique, la gestion publique et la corruption, l'Algérie se place 40<sup>ème</sup> avec un score de 28. Sur l'indicateur économique, qui intègre la croissance du PIB, le climat des affaires, la diversification ou encore la qualité de l'intégration régionale, l'Algérie se situe à la 14<sup>ème</sup> place (score de 42). Sur l'indice de développement humain, l'Algérie se place à la 33<sup>ème</sup> place avec un score de 50. Sur cet indicateur, l'Algérie gagne des points grâce au niveau d'éducation et au taux d'alphabétisation mais en perd à cause de la participation des femmes à la vie active et au ratio emploi-population. Sur le dernier indicateur (société), l'Algérie est à la tête du classement africain avec un score de 86 (pour une moyenne de 56 sur le continent africain). Ici, les dépenses en santé, l'espérance de vie à la naissance, l'accès à l'eau potable et à l'électricité ainsi que l'inégalité de revenu sont autant de sous-indicateurs pour lesquels l'Algérie affiche de bonnes performances.

## Relations internationales

### Sonatrach signe trois nouveaux accords avec des sociétés étrangères

Après les sept accords signés ces deux derniers mois avec des compagnies pétrolières étrangères, la Sonatrach continue sa stratégie de partenariat et signe trois nouveaux accords :

- Un protocole d'accord avec le norvégien Statoil et le britannique BP afin d'approfondir les partenariats existant dans l'amont pétrolier. Les deux sociétés étrangères sont présentes en Algérie sur l'usine de gaz de Tiguentourine ;
- Un protocole d'entente avec ENGIE à l'occasion de la venue du Medef. Il porte sur les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Il a pour objectif d'utiliser l'énergie solaire sur les stations de compression des gazoducs, de valoriser des gaz torchés et d'assurer l'efficacité énergétique des processus industriels ;
- Un accord avec la compagnie italienne Saipem afin de mettre fin au litige en cours entre les deux entreprises pétrolières. Pour rappel, la cour internationale d'arbitrage avait condamné l'entreprise italienne à verser 135 MUSD à la Sonatrach suite à un litige sur un contrat signé en 2008. Au terme de l'accord conclu entre les deux parties, Saipem versera 200 millions de dollars à la Sonatrach.



## Relations internationales

D'après les douanes algériennes en 2017, les exportations turques à destination de l'Algérie se seraient établies à 2 Mds USD, en augmentation de 3,2% par rapport à 2016, faisant de la Turquie le 6<sup>ème</sup> fournisseur de l'Algérie.

Les exportations algériennes vers la Turquie auraient augmenté de 45,6% à 2 Mds USD, plaçant la Turquie au rang de 6<sup>ème</sup> client de l'Algérie.

Au total, les échanges commerciaux bilatéraux se seraient élevés à 3,9 Mds USD, faisant de la Turquie le 6<sup>ème</sup> partenaire commercial de l'Algérie.

Selon les données de l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI), la Turquie aurait été le premier investisseur hors hydrocarbures en Algérie en 2017.

## Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, s'est rendu à Alger entre le 26 et le 28 février

Dans le cadre d'une visite officielle, le président turc s'est rendu à Alger entre le 26 et le 28 février. Sa visite a été ponctuée par la rencontre avec le président algérien, Abdelaziz Bouteflika.

Le président turc a affiché la volonté de renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays en les faisant passer rapidement à 5 Mds USD puis à 10 Mds USD (actuellement ≈4 Mds USD selon les douanes algériennes). Il a ajouté que les restrictions actuelles à l'importation constituaient un frein au commerce Algérie-Turquie. Un forum d'affaires algéro-turc réunissant une centaine d'hommes d'affaires s'est également tenu et a permis d'affirmer la volonté d'approfondir la coopération économique bilatérale.

Par ailleurs, sept accords de coopération ont été signés entre les deux parties :

- Un protocole de coopération pour le développement de la langue turque entre l'université de Sétif et l'Institut Yunes Emre
- Un programme de coopération dans le domaine du tourisme et de l'artisanat
- Un accord pour la protection du patrimoine culturel commun
- Un protocole d'entente dans l'agriculture
- Un mémorandum d'entente entre l'Institut diplomatique des relations internationales et l'académie diplomatique turque du MAE
- Deux mémorandums d'entente entre Sonatrach et les entreprises turques Ronesans et Bayegan dans le domaine de la pétrochimie (1 Md USD)

## Politiques publiques

Cet indice est calculé à partir de 49 indicateurs quantitatifs et qualitatifs rassemblés en 4 catégories principales : disponibilité (qualité et envergure des infrastructures), accessibilité (coûts d'accès), pertinence (contenus et services adaptés) et aptitude (capacité de la population à tirer profit du web).

Score moyen (0-100*)	Algérie	Pays pairs**
<b>Global</b>	<b>55,8</b>	<b>70,5</b>
<b>Disponibilité</b>	55,6	66,0
<b>Accessibilité</b>	69,4	75,1
<b>Pertinence</b>	46,2	75,1
<b>Aptitude</b>	35,0	65,7

\* 100 est le meilleur score en termes d'inclusion

\*\* 20 pays à revenu intermédiaire supérieur

[Accéder au site internet](#)

[Télécharger les données détaillées \(Excel\)](#)

## L'Algérie dans le classement sur l'Inclusive Internet Index

Le cabinet de conseil Economist Intelligence Unit (EIU) a lancé l'*Inclusive Internet Index*, un indice synthétique qui établit un classement des économies en fonction de leur capacité à favoriser un accès généralisé à internet et bénéfique à l'ensemble de la population. Avec un score global de 55.8/100, l'Algérie se classe 66<sup>ème</sup> / 86 pays en 2018 (19<sup>ème</sup>/ 21 pays à revenu intermédiaire supérieur).

Sur l'ensemble des catégories, l'Algérie serait encore en retrait par rapport à la moyenne des pays à niveau de revenu similaire. En termes de *disponibilité*, l'Algérie aurait des performances en moyenne plus faibles sur le taux de pénétration d'internet (32%), la rapidité des connexions fixes et mobiles, la capacité de la bande passante et la couverture réseau. En termes de *accessibilité*, l'Algérie se démarquerait par des coûts croissants et relativement élevés des offres prépayées mobiles et du fixe haut-débit (par rapport au PIB/habitant). Ces coûts reflèteraient entre autres une situation de quasi-monopole sur le segment du fixe haut-débit. Les performances de l'Algérie en termes de *pertinence* seraient également inférieures en moyenne aux pays pairs, en raison principalement d'une plus faible disponibilité d'informations de base en langues locales, d'une moindre quantité de sites web hébergés localement ainsi que d'une plus faible qualité des contenus liés au financement électronique, à la cybersanté, au e-commerce et au e-divertissement. L'Algérie serait enfin globalement moins performante dans la catégorie *aptitude*, notamment dans les domaines de l'alphabétisation numérique et de la mise en œuvre des politiques numériques publiques (protection de la vie privée, e-inclusion, stratégie haut-débit...).

Cependant, on remarquera que l'Algérie aurait fait des progrès remarquables sur plusieurs indicateurs par rapport à la précédente édition de l'indice. C'est le cas notamment pour la téléphonie mobile (amélioration de la vitesse de téléchargement, de la couverture réseau, réduction de la latence réseau) ou encore pour l'internet fixe haut-débit (meilleur taux de pénétration, hausse de la vitesse de téléchargement)



**Indicateurs socio-économiques**

**Tableau de bord-indicateurs clés**

Population (au 1er janvier 2017)	41,3 millions d'habitants
PIB/habitant USD (2017)	4225 USD
PIB/habitant en PPA USD (2017)	15150 USD
IDH (2016)	0,745 (86 <sup>ème</sup> sur 191)
Classement Doing Business (2018)	166 <sup>ème</sup> sur 190
Taux de chômage (septembre 2017)	11,7%
Taux d'inflation (rythme annuel en janvier 2018)	5,2 %
Taux de change EUR/DZD (février 2018)	139,64
Prix du baril de pétrole brut (OPEP basket price – moyenne mensuelle février 2018)	63,48 USD
Réserves de change (au 31 décembre 2017)	97 Mds USD

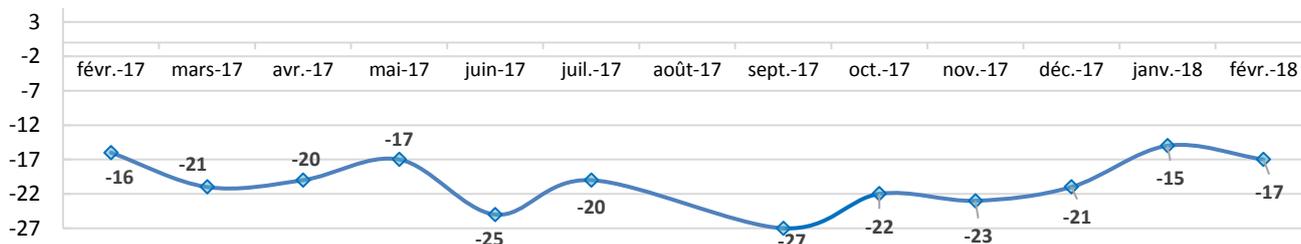
Sources : ONS, PNUD, Banque mondiale, Banque d'Algérie, OPEP, FMI

**Indicateurs macroéconomiques annuels**

		2014	2015	2016 <sup>p</sup>	2017 <sup>*</sup>	2018 <sup>*</sup>
PIB, croissance et inflation	PIB (en Mds USD, à prix courants)	214	166	159	175	180
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)	3,8%	3,9%	3,3%	1,5%	0,8%
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD)	156	135	138	141	144
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)	5,6%	5,5%	3,7%	3,1%	2,7%
	Taux d'inflation (moyenne annuelle, en %)	2,9%	4,8%	6,4%	5,5%	4,4%
	Taux d'investissement (en % du PIB)	47,5%	50,9%	53,8%	48%	39%
Comptes publics	Taux d'épargne (en % du PIB)	43,4%	34,7%	32,6%	34,2%	28%
	Solde budgétaire global (en % du PIB)	-7,3%	-15,3%	-13,5%	-3,2%	-1,1%
	Solde budgétaire global hors hydrocarbures (en % du PIB HH)	-38,0%	-37,8%	-29,9%	-27,9%	-26,5%
	Solde budgétaire hors Fonds de régulation des recettes (en % du PIB)	-14,5%	-36,5%	-21,2%	-9,3%	-7,7%
	Dette publique (en % du PIB)	7,7%	8,8%	20,6%	17,7%	17,7%
	Dette extérieure brute (en % du PIB)	1,7%	1,8%	2,7%	4,9%	6,8%
Comptes externes	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	4 408	2 074	740	740	740
	Balance commerciale (en Mds USD)	0,3	-18,1	-23,1	-22,1	-16,6
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-13,0	-11,7	-8,4	-9,5	-9,1
	Transferts nets (en Mds USD)	3,3	2,7	2,7	2,9	3,0
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	1,5	-0,7	1,4	1,8	2,2
	Balance courante (en Mds USD)	-9,4	-27,0	-28,8	-28,7	-22,7
Monnaie	Balance des paiements (en Mds USD)	-5,9	-27,5	-26,0	-21,8	-15,6
	Avoirs extérieurs nets (en Mds DZD)	15850	15 553	12 725	10 438	9 025
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-1 938	-1 490	1 526	4 842	7 559
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	6 591	7 651	8 341	9 176	9 953
	Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)	13 664	13 731	13 881	15 280	16 583

Source : FMI, Banque d'Algérie <sup>o</sup>estimation <sup>\*p</sup>prévisions

**Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises**



Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Algérie (adresser les demandes à [alger@dgtresor.gov.fr](mailto:alger@dgtresor.gov.fr)).

Auteur : Service Économique Régional d'Algérie  
Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Guillaume Dufour

Revu par : Denis Le Fers, Laurent Boulan